

Conseil en bref

Séance ordinaire du 1er juin 2026

Création d'un comité – comité de développement

La municipalité désire travailler des projets de développement pour son territoire, pour ce faire, un travail en amont est plus facile en comité. Le conseil nomme Monsieur Roger Villeneuve, Monsieur Éric Fleury et Monsieur Patrice Fillion pour ce comité.

Entente intermunicipale relative à la fourniture de services - centre de services partagés en gestion financière

Une entente intermunicipale relative à la fourniture de services pour la mise en place d'un centre de services partagés en gestion financière avec la MRC du Domaine-du-Roy ainsi que les municipalités de Chambord, Lac-Bouchette, La Doré, Saint-André, Saint-François-de-Sales, Saint-Prime, et la ville de Saint-Félicien.

Entente intermunicipale relative à la fourniture de services – centre de services partagés en soutien aux directions générales

Une entente intermunicipale relative à la fourniture de services pour la mise en place d'un centre de services partagés en soutien aux directions générales avec la MRC du Domaine-du-Roy ainsi que les municipalités de Chambord, Lac-Bouchette, La Doré, Saint-André, Saint-François-de-Sales, Saint-Prime, et la ville de Saint-Félicien.

Adoption du règlement 2022-01 édictant un code d'éthique et de déontologie des élu-es

Toute municipalité doit, avant le 1^{er} mai qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur avec ou sans modification; les conseillers ont résolu à l'unanimité d'approuver le règlement 2026-03 et d'autoriser la direction à le transmettre au MAMH pour approbation.

Nomination officiel représentant société d'histoire

Le conseil a résolu à l'unanimité que Madame Claire Brassars soit nommée officiellement comme représentante de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean.

Avis de motion et dépôt de projet – Règlement 2026-10 Abrogeant des règlements en vigueur ayant été remplacés sans mention

Le conseil a déposé un avis de motion et un dépôt de projet pour un nouveau règlement afin d'abroger tous les règlements dont un plus récent avait été adopté sans mention de l'ancien.

Avis de motion et dépôt de projet – Règlement 2026-11 Mise aux normes concernant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgences 9-1-1

Le conseil a déposé un avis de motion et un dépôt de projet pour un nouveau règlement afin de réunir tous les règlements en vigueur concernant les centres d'urgences 9-1-1.

Adoption du règlement 2026-05 modifiant le plan d'urbanisme 2018-02 afin de modifier l'affectation de l'ancienne église et du règlement 2026-06 modifiant le règlement de zonage

Ce changement de zonage permet seulement de changer l'usage destiné au terrain et au bâtiment. Il ne donne aucune autre autorisation. Les démarches de demande de permis et autres devront être respectées pour la suite.

Adoption du règlement 2026-07 modifiant le plan d'urbanisme et le règlement 2026-08 afin de modifier le règlement de zonage périmètre d'urbanisation du secteur de l'école

Le conseil a adopté les règlements respectifs afin de modifier l'usage d'une portion de la cour d'école. Une portion à l'arrière de la cour d'école est toujours identifiée comme étant agricole. C'est pourquoi ces règlements permettent de rectifier la situation en changeant l'usage afin qu'il soit institutionnel et public comme le reste de la propriété. Le premier règlement 2026-07 modifie le plan d'urbanisme et le règlement 2026-08 modifie le règlement de zonage. Ceux-ci vont de pair et doivent être modifiés en même temps.

Appel d'offre 2026-05 – vérification comptable 2026, 2027 et 2028

Le contrat est octroyé à la firme Mallette pour un montant de 57 000\$ avant taxes.

Création de réserves financières pour le service d'aqueducs, égouts et fosses septiques

La Municipalité désire assurer une saine gestion et planification des fonds publics. Puisque les taxes de services doivent servir uniquement à ces fins, des réserves financières ont été créées pour chacune. Ces réserves serviront à pallier une année de déficit, des travaux non prévus ou autres pour chacun des départements. Comme des sommes ont été perçus dans les dernières années, la municipalité a étudié les sommes dépensées et les revenus engendrés depuis 2018. Les sommes résiduelles seront donc affectées à leur réserve respective. Les sommes avaient été mis dans le surplus accumulé.

Aqueduc	90 214.26 \$
Égout	63 489.64 \$
Fosses septiques	7 209.70 \$

Création d'une réserve financière pour la vidange des boues

Lorsque l'infrastructure de traitement d'eaux usées, un montant de 13 400 \$ au budget de 2025 avait été prévu pour une réserve financière afin de vidanger les boues des bassins. Les bassins doivent être vidangés aux 15 à 20 ans. Le montant estimé est de 25 000 \$. Un second montant a été prévu pour l'année en cours (2026). Le conseil a donc créé officiellement cette réserve et affecté les fonds pour les deux années.

Avis de motion et dépôt de projet – Règlement 2026-09 Augmentation du fonds de roulement

Le conseil a déposé un avis de motion et un dépôt de projet afin d'augmenter le fonds de roulement. Celui passera de 157 000 \$ à 321 000 \$. Le montant de 164 000 \$ sera pris à partir du surplus accumulé.

Autorisation de signature – proposition tarifaire – Environex

Le conseil a accepté la nouvelle proposition tarifaire d'Environex pour les analyses d'échantillons d'eau potable et usée.

Acception de soumission – Signalisation Inter-Lignes

La municipalité a accepté la soumission de Signalisation Inter-Ligne pour 13 000 mètres de lignes jaunes au coût avant taxes de 9 620 \$, de lignes blanches pour 390 mètres au coût de 288.60 \$ et d'un gallon de peinture blanche pour les travaux en interne au coût de 165 \$.

Octroi de contrat – changement panneaux électriques

Le contrat du changement des panneaux électriques de la salle communautaire et de la caserne de pompier a été octroyé à l'entreprise Desgagné/Laflamme pour un montant de 3 195 \$ avant taxes.

Octroi de contrat – Appel d'offres 2026-03 Entretien d'hiver des chemins

Le conseil a octroyé, conformément aux normes en vigueur, le contrat pour l'entretien des chemins à l'entreprise 9444-6184 Qc inc pour un montant total incluant les taxes et pour les 5 années de 772 919.45 \$.

Octroi de mandat – Extermination de fourmis – Maison de jeunes

Le conseil a octroyé un mandat à Verdure Lac-Saint-Jean pour un montant de 400 \$ pour un traitement extérieur qui se fera en deux visites et d'un montant de 375 \$ pour un traitement intérieur.

Demande sentier Kapatakan

La municipalité a reçu une demande de collaboration de la part du comité du sentier Kapatakan. Leur demande est que chaque municipalité s'occupe à assurer une veille avant le 15 mai de chaque année des infrastructures empruntées par les marcheurs. Les municipalités devront leur communiquer toutes affiches manquantes ou autres problématiques. De notre côté, nous devons nous assurer que le tout est sécuritaire. L'entente a été acceptée par le conseil.

Circuit Patrimoine de Saint-André

Appel aux citoyens – Circuit patrimonial de Saint-André

La municipalité de Saint-André prépare un circuit patrimonial afin de mettre en valeur l'histoire du village ainsi que ses reliques religieuses. Nous invitons les citoyens à contribuer en partageant photos anciennes, objets, documents ou témoignages liés à la vie d'autrefois.

Ce que vous pouvez apporter

- Photos de lieux, familles ou événements
- Objets ou souvenirs anciens
- Archives familiales (lettres, cartes, programmes)

Une date dédiée à la collecte de témoignages sera annoncée prochainement, en collaboration avec la MRC Domaine-du-Roy, Nancy Petit, conseillère en développement local, et Maxime Lamontagne, directeur général du Centre d'archives du Domaine-du-Roy.

Comment participer

- Apportez vos items directement à la municipalité
- Ou envoyez vos documents numérisés à la Société d'Histoire Domaine-du-Roy, à l'attention de Maxime Lamontagne, archiviste et directeur général : centredarchives@mrcdomaineduroy.ca

Votre contribution permettra de raconter l'histoire de Saint-André et de créer un circuit patrimonial vivant, accessible et représentatif de notre mémoire collective.

FÊTE DE LA PÊCHE

Journée de la pêche samedi le 6 juin de 10h à 16h.

Prix de présence tirage à 14h.

Dîner Hot-Dog organisé par la Maison de Jeunes de 11h à 13h30.

Hot Dog 1.00\$ Breuvage 1.00\$

Accompagnement obligatoire d'un parent avec son jeune.

DISTRIBUTION DU COMPOST

Distribution du compost s'effectuera, journée complémentaire samedi le 6 juin ainsi que samedi le 13 juin de 8h à 16h.

GAZON DANS LA RUE

Nous vous rappelons gentiment lors de la tonte de votre gazon de faire attention que votre gazon ne tombe pas dans la rue. Cela peut obstruer les caniveaux et causer des problèmes de drainage.

Votre collaboration est grandement appréciée pour garder notre village propre et agréable.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

VERSEMENT TAXES

Ne pas oublier la date limite pour le deuxième versement de taxes est le 15 juin 2026.

OFFRE D'EMPLOI

La municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean est à la recherche d'un(e) journalier(ière) aux travaux publics pour compléter son équipe.

Un emploi permanent, 40 h par semaine (environ 6 à 8 mois, chômage hiver) et assurances collectives.

Pour consulter l'offre d'emploi complète, rendez-vous sur notre site internet, notre page Facebook ou directement à l'hôtel de ville.

Vous désirez postuler? Contactez Catherine Asselin, directrice générale, 418 349-8167 poste 5402 ou catherine.asselin@standredulac.qc.ca



La prochaine séance du conseil
régulière aura lieu le
lundi 06 juillet 2026 à

19 h 30,

À la salle du conseil

La date pour apporter

Votre annonce est le

Lundi 06 juillet 2026

Par courrier :

municipalite@standredulac.qc.ca



Municipalité de
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean
11, rue du Collège
Saint-André-du Lac-Saint-Jean
(Québec) G0W 2K0
418 349-8167